

# Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108268 - VENDREDI 16 MAI 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Tirer parti  
de la contribution  
de la diaspora  
mauricienne  
au développement  
durable



Page 3



**Le ministre Subron organise une rencontre consultative avec des représentants des personnes en situation de handicap**

Page 3



**Près de 5 millions de téléspectateurs en moyenne pour Macron sur TF1**

Page 4



Les parties prenantes se réunissent pour valider le plan directeur sur les micro-certifications dans l'enseignement supérieur

Page 3



**Donald Trump annonce la levée des sanctions américaines contre la Syrie**

Page 4

## FOOTNEWS

Barcelone discute avec l'agent de Rashford



Page 8



**Taiwo Awoniyi opéré en urgence et placé dans un coma artificiel après avoir heurté un poteau**

Page 7

## A la télé aujourd'hui

	1	2	3	4	5
06:41	THE QUEEN OF FLOW	13:48 PASSION AND POWER			
07:28	HAWAII 5-0	14:02 L'HOMME QUI VALAIT TROIS MILLIARDS			
08:10	LES AROMES DU COEUR	15:00 SAMACHAR			
08:34	LES RICHES PLEURENT AUSSI	15:14 THE HOLIDAY			
09:02	L'AMOUR A MORT	17:24 YOUR LOVE IS MY FORTUNE			
11:23	YOUR LOVE IS MY FORTUNE	18:00 SAMACHAR			
12:00	LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE	18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA			
12:18	TERRA NOSTRA	18:50 DOREE			
12:43	TERRA NOSTRA	19:30 LE JOURNAL TELEVISE			
13:12	LE CHEMIN DU DESTIN	20:10 HAWAII 5-0			
		20:53 BLUE LIGHTS			
		23:30 LE JOURNAL TELEVISE			
06:00	RODRIG PROG	17:52 LE MAG			
06:59	LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	18:03 PASSION AND POWER			
07:09	METIE	18:34 LES RICHES PLEURENT AUSSI LOS RICOS TAMBIEN LLORAN			
08:17	ITINERER MORIS	19:00 ZOURNAL KREOL			
09:49	LES GRANDES LIGNES	19:23 LE MAGAZINE DE L'EMPLOI			
10:27	RODRIG PROG : SAVER LOKAL	19:29 RODRIG PROG : PLAT DU CHEF			
11:14	RODRIG MO PEI	20:00 AN ETA DALERT			
12:00	RODRIG PROG	20:25 KONN OU DRWA			
12:52	LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	20:53 TOUS EGAUX			
13:21	TOUS EGAUX	21:07 MORISIEN KONN OU LA SANTE			
14:31	LIR - EKRIR KREOL MORISIEN	21:25 LE MAG			
14:59	RODRIG PROG : ZENN AKTIF	22:54 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR			
16:38	LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	23:00 ZOURNAL KREOL			
		23:57 RODRIG PROG : ALA NOU VINI			
07:00	TENALI RAMA	15:00 SAMACHAR			
07:12	GADGET GURU GANESH	15:30 SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR			
07:53	TEEN DEVYAN	15:50 SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR			
08:26	EXCERPTS FROM SHIV ABHISHEK 2025	16:01 SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR			
09:01	SANKRANTI KE JALSA (REDIFF 18/01/25)	16:11 SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI			
10:02	KUNDALI BHAGYA	17:30 SAYINGS RADHA KRISHNA			
10:23	KUNDALI BHAGYA	18:00 SAMACHAR			
11:30	RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN	18:31 TARK VITARK			
12:00	TULSI VIVAH	19:30 SANGEET SANKRANTI CHIKITSA AUR SWASTHEY			
		19:47 RAMAYAN			
		20:10 PRAYAGRAJ MAHAKUMBH MELA 2025			
		21:05 TEEN DEVYAN			
06:00	MERE DAD KI DULHAN	14:00 RAJAA BETAA			
06:30	RAJAA BETAA	15:30 RAJU BAJRANGI			
07:00	RAJU BAJRANGI	18:00 SAMACHAR			
09:30	KUNDALI BHAGYA	18:31 SAYINGS RADHA KRISHNA			
10:00	UDAARIYAN	18:32 KUNDALI BHAGYA			
10:30	DHARAM PATNI	19:02 UDAARIYAN			
11:13	YASHOMATI MAIYYA KE NANDLALA	19:30 DHARAM PATNI			
11:30	MITHAI	20:01 MITHAI			
12:00	ANUPAMAA	20:30 YASHOMATI MAIYYA KE NANDLALA			
13:30	MERE DAD KI DULHAN	20:59 ANUPAMAA			
		21:30 MERE SAI - SHRADDHA AUR SABURI			
		22:00 KISMAT KI LAKIRON SE			
		22:30 MERE DAD KI DULHAN			
		23:01 RAJAA BETAA			
		23:30 RAJU BAJRANGI			
06:00	EYE ON SADC	14:42 SHIFT			
06:26	BRILLIANT CORNERS	15:59 GO ASTRO BOY GO!			
07:18	ARTS UNVEILED	16:12 SAM LE POMPIER			
07:47	DOGS & US - T HE SECRET OF A FRIENDSHIP	18:00 ECO AFRICA			
08:29	RODOLFO'S DREAM	18:30 THE 77 PERCENT			
08:25	ROMY AND BOO	19:21 STUDENT SUPPORT PROGRAMME: GRADE 7:			
09:13	UMOJA-WHERE WOMEN RULE	20:03 ALL THE FLOWERS/ LES AROMES DU COEUR			
10:00	DESTINATION MARS	20:30 NEWS			
11:24	AGELESS GARDENS	20:51 TRAVEL			
11:47	BRILLIANT CORNERS	21:07 SKYSCRAPER			
12:45	ARTS UNVEILED	22:48 TOMORROW TODAY			
13:56	THE LANGUAGE OF WHALES	23:43 HALLIG LIFE IN THE CLIMATE CRISIS			

# Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

## Tentative d'enlèvement à Paris

# Paymium, la société de cryptomonnaies visée, veut des mesures pour protéger le secteur

La plateforme a appelé les autorités à des « mesures immédiates » pour protéger ses collaborateurs, dénonçant des « fausses idées » créant un « climat délétère ».

Après le choc, l'appel à la réaction. Paymium, la plate-forme d'échange de cryptomonnaies concernée par une tentative de kidnapping spectaculaire ce mardi en plein Paris, a appelé mercredi 14 mai l'Etat à mettre en œuvre des mesures pour protéger le secteur, déjà visé par plusieurs affaires du même type.

« Nous appelons les autorités à prendre des mesures immédiates pour contribuer à la protection des collaborateurs des entreprises du secteur », a indiqué Paymium dans un communiqué, se refusant à tout commentaire sur le fond de l'affaire, qui concerne, selon une source policière, une tentative d'enlèvement ce mardi de la fille et du petit-fils de son PDG.

« Les fausses idées fréquemment disséminées, entre richesse supposée et fantasmes criminels, participent malheureusement à alimenter la désinformation et créer un climat délétère », poursuit l'entreprise française qui se présente comme le pionnier européen de l'échange de bitcoins.

### Une réunion place Beauvau aujourd'hui

En ce sens, Bruno Retailleau réunira aujourd'hui les principaux entrepreneurs des cryptomonnaies pour « travailler à leur sécurité » et « pour qu'ils soient conscients aussi des risques ». « Il faut qu'on prenne ensemble des mesures pour les protéger. Mais les commanditaires, où qu'ils soient - peut-être même à l'étranger - on les retrouvera », a promis le ministre de l'Intérieur.

Ces derniers mois, plusieurs dirigeants de sociétés spécialisées dans les cryptomonnaies, ainsi que des proches, ont été ciblés. La dernière tentative d'enlèvement de mardi, avortée mais spectaculaire, visait la fille et le petit-fils de 2 ans du PDG de la plateforme d'échanges Paymium.

Selon une source policière, quatre malfaiteurs s'en sont pris à eux, dans une rue du 11e arrondissement de la capitale. Cagoulés, ils ont tenté de les faire monter dans une camionnette avant de fuir face au père de l'enfant, qui s'est interposé, et l'arrivée de passants. À ce stade, les auteurs n'ont pas été interpellés.

### Des tentatives d'enlèvement qui se multiplient



Fin janvier, le cofondateur de Ledger David Balland et sa compagne avaient été kidnappés à leur domicile dans le Cher. L'alerte avait été donnée par Eric Larchevêque, l'autre cofondateur du spécialiste de portefeuilles crypto, qui avait reçu une vidéo d'un doigt coupé de David Balland, accompagnée d'une importante demande de rançon en cryptomonnaies.

Séquestré à Châteauroux, David Balland avait été libéré le 22 janvier. Sa compagne avait été retrouvée ligotée dans le coffre d'un véhicule dans l'Essonne le lendemain. Au moins neuf personnes ont été mises en examen dans cette affaire, dont le commanditaire présumé de cet enlèvement.

Début janvier, un homme de 56 ans avait été retrouvé dans le coffre d'une voiture près du Mans, à plusieurs centaines de kilomètres de son domicile situé dans l'Ain. Selon plusieurs médias, il s'agissait du père d'un influenceur en cryptomonnaies basé à Dubaï, qui publie régulièrement des vidéos sur ses gains. Une rançon « très élevée » avait été réclamée.

Enfin, le 1er mai, le père d'un homme ayant fait fortune dans les cryptomonnaies avait lui été enlevé par quatre hommes encagoulés, déjà en plein Paris, et libéré deux jours plus tard. Cinq personnes ont été mises en examen dans cette affaire.

**Confidentialité des données**

**Une action collective lancée en France contre Apple**

versations privées via Siri.

Dans cet accord, il est précisé que « Apple a toujours nié et continue de nier tout acte répréhensible et toute responsabilité présumée ».

Contacté par l'AFP, Apple n'a pas souhaité réagir sur l'action menée en France, renvoyant à des déclarations diffusées en janvier où l'entreprise assurait que Siri avait été « conçu pour protéger la vie privée des utilisateurs ».

« Apple ne conserve pas les enregistrements audio des interactions avec Siri, à moins que l'utilisateur ne donne explicitement son accord pour améliorer Siri », y indiquait également le géant californien.

Si cette action collective a pour but d'indemniser les utilisateurs français, Julien Bayou estime que des mouvements similaires pourraient s'ensuivre dans l'Union européenne.

Alors qu'aux Etats-Unis, le montant -

encore en discussion - pourrait tourner autour de quelques dizaines de dollars par plaignant selon lui, il espère que les règles européennes de protection des données (RGPD), plus protectrices, permettent « d'obtenir une réparation de préjudice plus importante ».

L'avocat, qui espère réunir plusieurs milliers d'utilisateurs, plaide pour un remboursement à hauteur du prix de l'appareil, voire davantage « en fonction du profil du plaignant » et de la sensibilité des données personnelles concernées, si elles proviennent d'un médecin ou d'un militaire par exemple.

En février, le groupe américain a également été visé à Paris par un sigalement et une plainte déposés par la Ligue des droits de l'homme (LDH) pour violation de la vie privée en raison d'enregistrements de conversations privées via Siri à l'insu des utilisateurs.

## Tirer parti de la contribution de la diaspora mauricienne au développement durable

Un atelier de deux jours sur le bilan des initiatives de la diaspora, axé sur la valorisation de la contribution de la diaspora au développement durable et l'identification des principaux défis et enjeux liés à son engagement, s'est ouvert mercredi matin au Caudan Arts Centre, à Port-Louis.

Le Junior ministre aux Affaires étrangères, à l'Intégration régionale et au Commerce international, M. Hambyrajen Narsinghen, a prononcé un discours liminaire à cette occasion. Plusieurs personnalités étaient également présentes, dont la Représentante résidente du PNUD pour Maurice et les Seychelles, Mme Amanda Serumaga, la Conseillère principale au Cabinet du Premier ministre, Mme Doreen Fong Weng-Poorun, et la Cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour Maurice et les Seychelles, Mme Alia Hirji.

L'événement est organisé conjointement par l'OIM et le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, afin d'évaluer le Plan d'action national pour l'engagement de la diaspora. L'objectif est également d'harmoniser les actions du gouvernement afin de faciliter un engagement efficace et efficient avec la diaspora mauricienne.

Le Junior ministre Narsinghen a remercié l'OIM pour son soutien indéfectible et son rôle de partenaire clé dans la politique mauricienne d'engagement de la diaspora. Il a souligné que l'OIM a fourni un outil essentiel au pays grâce à son exercice de cartographie des communautés de la



diaspora au Canada, au Royaume-Uni et en Australie. Cet exercice donne un aperçu de la situation socio-économique de ces communautés et de leurs espoirs et attentes quant à l'établissement ou au renforcement de leurs liens avec Maurice.

Évoquant les initiatives entreprises, M. Narsinghen a souligné que le gouvernement, dans son programme 2025-2029, s'est engagé à formuler une politique de la diaspora afin de poursuivre les efforts visant à impliquer la diaspora dans son pays. Le Junior ministre a également souligné la création d'une cellule diaspora au sein du ministère des Affaires étrangères pour renforcer cet engagement en proposant une approche structurée de la contribution de la diaspora.

Le ministère, a-t-il déclaré, travaille avec l'OIM pour la réalisation d'un projet pilote de volontariat de la diaspora des jeunes ciblant les deuxième et troisième générations de personnes d'origine mauricienne, pour les aider à renouer avec la terre de leurs parents et grands-parents.

M. Narsinghen a rappelé qu'en 2018, la Politique nationale de migra-

tion et de développement avait été adoptée afin de gérer l'impact des migrations, tant internes qu'externes, sur le développement économique du pays. À cet égard, le gouvernement renforcera les mécanismes existants et mettra en œuvre des mesures pour faciliter l'engagement et la contribution de la diaspora mauricienne au développement socio-économique du pays, a-t-il déclaré.

Quant à la contribution des autres parties prenantes à la politique d'engagement de la diaspora, il a évoqué le Programme de la diaspora mauricienne lancé par l'Économic Development Board en 2015 pour encourager les professionnels et les entrepreneurs mauriciens à venir travailler à Maurice.

M. Narsinghen a également appelé l'OIM et les autorités mauriciennes à collaborer afin de créer davantage de voies d'accès et de valoriser les talents du réseau mondial de la diaspora mauricienne.

La cheffe de mission de l'OIM a pour sa part souligné que l'atelier offrait une plateforme pour faire le point sur les différents programmes diasporiques en cours et identifier les opportunités d'une approche plus cohérente, efficace et inclusive, tout en reconnaissant le potentiel de la diaspora comme moteur d'innovation, d'investissement et d'échange de connaissances. Mme Hirji a réaffirmé l'engagement de l'OIM à soutenir le gouvernement mauricien pour renforcer les liens entre Maurice et sa diaspora et actualiser le Plan d'action national pour l'engagement de la diaspora.

## Les parties prenantes se réunissent pour valider le plan directeur sur les micro-certifications dans l'enseignement supérieur

Plusieurs acteurs du monde universitaire et gouvernemental se sont réunis mercredi lors d'un atelier organisé par la Commission de l'enseignement supérieur (HEC) au Caudan Arts Centre de Port-Louis afin de valider le Plan directeur pour les micro-certifications dans l'enseignement supérieur. Ce cadre global vise à standardiser et à étendre l'utilisation des micro-certifications dans l'enseignement supérieur à Maurice.

Le Plan directeur pour les micro-certifications dans l'enseignement supérieur, élaboré ces deux dernières années par la HEC en consultation avec des acteurs clés et des experts, met l'accent sur la certification, la reconnaissance et l'accréditation des micro-certifications. Il aligne les micro-certifications sur les niveaux du Cadre national des qualifications (CNQ) de l'enseignement supérieur. Ce document propose un système efficace de délivrance de modules d'apprentissage plus courts et axés sur les compétences, attestant d'une expertise spécifique, afin de combler l'inadéquation entre l'offre de diplômés issus des programmes diplômants traditionnels et l'évolution de la demande des industries.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Recherche, le Dr Kaviraj Sharma Sukon, la commissaire de la HEC, la professeure Romeela Mohee, et d'autres personnalités, en présence de représentants d'universités et d'agences gouvernementales, ainsi que d'experts en micro-certification.



Dans son discours, le ministre de l'Enseignement supérieur a affirmé que la voie à suivre consistait à adopter les micro-certifications afin de préparer les diplômés à l'emploi plus rapidement et de transformer le modèle actuel d'enseignement supérieur pour mieux répondre aux exigences de la main-d'œuvre moderne. Il a souligné que l'introduction d'un cadre sur les micro-certifications représentait une nouvelle voie pour l'enseignement supérieur et nécessitait des conditions de réussite adéquates, notamment une intégration efficace de ces certifications dans les cursus universitaires.

Le Dr Sukon a également souligné la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les établissements d'enseignement et les entreprises. Il a souligné que pour remédier à l'inadéquation croissante entre l'offre de diplômés et les demandes du marché du travail, il était essentiel d'impliquer les partenaires industriels dès le début du processus d'élaboration des programmes. « C'est une occasion en or d'impliquer les entre-

prises dans la collaboration avec les universités et de contribuer à l'élaboration de micro-certifications répondant aux besoins en compétences », a-t-il déclaré.

Le ministre a également insisté sur l'importance de donner les moyens aux étudiants et aux professionnels de l'industrie pour garantir le succès de ce nouveau modèle. Il a évoqué la manière dont les étudiants doivent être préparés à apprendre, tout en veillant à ce que les professionnels de l'industrie chargés de dispenser les formations disposent des outils et des connaissances nécessaires pour enseigner efficacement.

Tourné vers l'avenir, le ministre estimait que le modèle universitaire traditionnel pourrait évoluer vers ce qu'il qualifie de « modèle hypermarché », où les étudiants pourraient choisir parmi un large éventail de modules d'apprentissage pour créer leurs propres qualifications. Le Dr Sukon a donc appelé toutes les parties prenantes à collaborer pour bâtir un système d'enseignement supérieur répondant aux besoins des étudiants et du marché du travail.

## Le ministre Subron organise une rencontre consultative avec des représentants des personnes en situation de handicap



Le ministre de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale, M. Ashok Kumar Subron, accompagné du Junior ministre, M. Kuvalayan Kugan Parapen, a tenu mercredi 14 mai 2025 une réunion consultative avec des représentants de la communauté des personnes en situation de handicap. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère à Port-Louis, en présence d'une dizaine de participants venus exposer leurs préoccupations et formuler des propositions.

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du respect de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), le ministère a engagé d'importantes réformes dans ce secteur. Un atelier de consultation, intitulé Consultation for Change, s'est tenu le 4 décembre 2024, rassemblant divers acteurs pour discuter des transformations proposées. Le 18 mars 2025, un communiqué public a été diffusé afin d'inviter le public à soumettre des propositions écrites autour de deux axes de réforme : la refonte du système de prestations et de pensions d'invalidité, avec une transition du modèle médical vers un modèle fonctionnel et fondé sur les droits.

La révision de la loi Protection and Promotion of the Rights of Persons with Disabilities Act 2024, à la lumière des observations finales du comité de la CDPH.

Les discussions du 14 mai ont principalement porté sur la réforme des prestations et pensions. Le ministre Ashok Kumar Subron a expliqué que l'une des priorités du ministère est de revoir le système d'évaluation permettant de bénéficier de ces aides. « Nous voulons mettre en place un one-stop assessment panel qui ne se limite pas à l'aspect médical, mais qui prenne aussi en compte les dimensions sociales et fonctionnelles. L'employabilité des personnes concernées sera aussi un élément clé », a-t-il déclaré.

De son côté, le Junior ministre Kuvalayan Kugan Parapen a insisté sur l'importance d'une approche plus humaine et efficace. « Nous allons dans cette direction. Le système actuel, s'il aide certaines personnes, en décourage d'autres. Il faut le repenser pour qu'il soit plus juste et moins frustrant », a-t-il souligné.

Les représentants présents ont exprimé leur intérêt pour la réforme et ont mis en avant les failles actuelles du système. Ils ont salué la démarche du ministère et la volonté de bâtir un modèle plus équitable. « Il est essentiel de ne pas se limiter à l'incapacité, mais aussi de valoriser les capacités des personnes en situation de handicap », ont expliqué des représentants qui ont fait une série de propositions.

## FRANCE

**Près de 5 millions de téléspectateurs en moyenne pour Macron sur TF1**

Près de 5 millions de téléspectateurs en moyenne ont regardé mardi soir l'intervention d'Emmanuel Macron lors d'une émission spéciale sur TF1, format traditionnellement moins suivi que les allocutions solennelles lors d'événements exceptionnels, selon les chiffres publiés par la chaîne mercredi.

Entre 20H15 et 23H25, 4,9 millions de téléspectateurs en moyenne ont regardé TF1, leader de la soirée avec une part d'audience (PDA) de 27,8%, selon les données de Médiamétrie.

Dans le détail, 5,8 millions (29,7% de PDA) de personnes en moyenne étaient branchées sur la Une pour la première partie de l'émission jusqu'à 21h50 environ, et 3,9 millions (25,2% de PDA) pour la seconde.

C'est bien en-deçà de la précédente

intervention présidentielle du 5 mars, consacrée à la situation internationale et suivie par plus de 15 millions de téléspectateurs sur TF1, France 2, M6, TMC, LCP et les quatre chaînes info (BFMTV, CNews, LCI et franceinfo), pour une PDA de 71,6%, toutes chaînes confondues.

Mais c'est mieux que le score enregistré par TF1 la semaine précédente, le même jour en soirée, avec "Koh-Lanta".

Déprogrammé mardi soir au profit du président, le jeu de TF1 avait séduit le 6 mai 2,8 millions d'adeptes (14,4% de PDA) pour sa première partie et 2,4 millions (15,1%) pour la seconde.

Pendant plus de trois heures, Emmanuel Macron a répondu aux questions du présentateur Gilles Bouleau, de personnalités issues de la société civile et de Français.

Le président a longuement abordé de nombreux aspects de la politique française,



évoquant des pistes de référendums en cas de blocage parlementaire et défendant âprement son bilan, notamment la réforme des retraites.

D'après TF1, en cumulé, 17,7 millions de téléspectateurs ont suivi au moins 10 secondes consécutives de l'émission durant la soirée.

**Donald Trump annonce la levée des sanctions américaines contre la Syrie**

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi la levée des sanctions américaines contre la Syrie, depuis l'Arabie saoudite, première étape de sa tournée au Moyen-Orient. Le gouvernement syrien a salué un "tournant décisif".

Donald Trump a créé la surprise. Le président américain a annoncé mardi 13 mai depuis Riyad qu'il levait les sanctions américaines contre la Syrie, à la veille de rencontrer au moins brièvement le président syrien Ahmed al-Charaa en Arabie saoudite.

"Je vais ordonner l'arrêt des sanctions contre la Syrie pour leur donner une chance de grandeur", a dit le président américain, indiquant être parvenu à cette décision après des demandes pressantes de son hôte, le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane.

Le gouvernement syrien a salué un "tournant décisif". Cité par l'agence officielle syrienne Sana, le ministre syrien des Affaires étrangères, Assaad al-Chaibani, a salué l'annonce, relevant qu'elle intervenait alors que la Syrie se dirige "vers un avenir de stabilité, d'autosuffisance et de véritable reconstruction après des années de guerre destructrice".

En visite d'État en Arabie saoudite, principalement destinée à sécuriser des investissements de plusieurs milliards de dollars, le président milliardaire a critiqué à



la fois la gauche et la droite américaines, qu'il accuse d'avoir mené des interventions sous couvert de "construction nationale" mais d'avoir "détruit bien plus de pays qu'ils n'en ont construit".

**Donald Trump "accepte de saluer"  
Ahmed al-Charaa**

Dans son annonce la plus marquante, Donald Trump a déclaré mettre fin au large éventail de sanctions américaines contre la Syrie, en vigueur depuis des décennies et fortement renforcées sous le pouvoir de Bachar al-Assad, renversé en décembre

par des forces islamistes.

Donald Trump a "accepté de saluer" le président syrien par intérim, Ahmed al-Charaa, mercredi pendant sa visite officielle à Riyad, a fait savoir un haut responsable américain.

Ahmed al-Charaa, nommé président par intérim après la chute de Bachar al-Assad, déploie désormais une intense activité diplomatique, auprès des pays arabes mais aussi européens.

La brève rencontre a eu lieu malgré les réticences d'Israël, allié des États-Unis,

quant à l'évolution de la situation en Syrie où l'armée israélienne poursuit les frappes qu'elle menait contre le précédent pouvoir.

**Les sanctions déjà assouplies par l'UE**

Les nouvelles autorités islamistes syriennes cherchent à reconstruire le pays ravagé par près de 14 années de guerre civile, déclenchée en 2011 par la répression de manifestations prodémocratie, et réclament la levée des sanctions internationales datant de l'époque Assad.

Donald Trump avait affirmé lundi que les États-Unis pourraient alléger les sanctions contre la Syrie pour aider ce pays à prendre "un nouveau départ".

L'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada avaient déjà assoupli leurs sanctions, intensifiées pendant la guerre civile syrienne.

Les États-Unis avaient pourtant jusque-là temporisé en disant souhaiter d'abord voir comment les nouvelles autorités exerçaient leur pouvoir, notamment en matière de respect des droits humains et des minorités.

Ces dernières semaines, plusieurs attaques meurtrières ont visé les minorités alaouites et druzes.

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a salué l'allégement des sanctions américaines, affirmant qu'il "aidera(ut) le peuple syrien à se relever après plus d'une décennie de conflit".

## Scandale des pneus défectueux Une filiale de Goodyear mise en examen

Une filiale de Goodyear a été mise en examen mardi 13 mai. L'entreprise est soupçonnée d'avoir dissimulé les défauts de certains de ses pneus à l'origine d'accidents mortels de camions en France.

Goodyear a été mise en examen mardi 13 mai dans le cadre d'une enquête pour homicide involontaire, tromperie sur les qualités substantielles d'une marchandise et pratique commerciale trompeuse. En cause, plusieurs accidents de poids lourds provoqués par des pneus qui éclatent.

Plusieurs accidents de poids-lourds

C'est ce qui est arrivé au mari de Sophie Rollet, chauffeur routier décédé le 25 juillet 2014. Au volant d'un camion-citerne, il est percuté par un porte-voiture venant en sens inverse dont le pneu a éclaté : un Goodyear Marathon LHS 2. Sophie est persuadée qu'il y a quelque chose d'anormal dans cet accident. Mois après mois, elle enquête et recense plusieurs accidents avec la même gamme de pneus qu'elle transmet à la justice. L'expertise technique de l'accident de son mari lui a donné raison : "L'éclatement du pneu révèle que celui-ci était impropre à un usage normal et présentait des caractéristiques anormales de sorte qu'il était affecté de vices."



## OUTBIDDING

Notice is hereby given that on Thursday the 23<sup>rd</sup> January 2025, une portion de terrain de nature résidentielle de la contenance de 473.75m<sup>2</sup> étant le Lot Numéro 256 du plan générale du lotissement, situé dans le District de Grand Port, lieu dit Union Park, the whole morefully described in the Memorandum of Charges and transcribed in TV 7686/46, was Sold by Levy before the Master's Bar at the request of **BCP BANK (MAURITIUS) LTD against Jimmy Andre HOAREAU & Anor and awarded to KEY COMMUNICATION LIMITED rep. by Mr Tony Micael AREKION** for a price of Rs. 4,400,000.-

Afterwards on the 30th January 2025, **Bibi Saberoon KAREEMUN** has made an outbidding of one sixth above the aforesaid purchase price.

Whereupon Her Honour, the Master and Registrar of the Supreme Court has now fixed **Thursday the 05<sup>th</sup> day of June 2025 at 13.30 hrs** for the RESALE of the abovementioned property upon the said outbidding at the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, where all prospective buyers may attend and bid.

Under all Legal reservations.

Dated at Port Louis, this 12<sup>th</sup> day of May 2025.

**Me. Navin RAMA**

Of 6<sup>th</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

**ATTORNEY FOR THE OUTBIDDER**

## SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 12<sup>th</sup> day of June, 2025 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court (Courtroom No. 23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the SALE BY LEVY of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:** A plot of land of an extent of 13P (THIRTEEN PERCHES), or 548.60m<sup>2</sup> (five hundred and forty eight square metres and sixty hundredths of a square metre), situate at Chemin Grenier, in the District of Savanne, and bounded as per report drawn up by Mr A. Aliphon, S. L. S, as follows:- On the first side, by the axis of a common and party road, on 38ft or 12.34m; On the second side, by Bibi Nessa Sahabun, on 150 ft or 48.72m; On the third side, by the surplus of land of the vendor, on 32ft or 10.39m; On the fourth and last side, by Azize Jagoo or assigns, on 147.5ft or 47.90m. The whole morefully described in deed transcribed in TV 1270/171. PIN No. 1604140178 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1.- The Curator of Vacant Estates vested with the succession in Mauritius of late Mrs. Bibi Waheedah CHUCKOO of NPF Building, Pope Hennessy Street, Port-Louis; 2.- Mr. Sabhan Abdool CHUCKOO residing at New Mosque Road, Chemin Grenier; and 3.- Mrs. Bibi Nahima CHUCKOO, the lawful wife of Mr. Anouar Mehmoond CASSAM residing at New Mosque Road, Chemin Grenier.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of May 2025.

**Me. R. BUCKTOWNSING SA**

Orison Legal

Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

## SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 26<sup>th</sup> June 2025, at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar situate at 2nd floor, New Supreme Court House, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Licitation prosecuted at the request of **Kiran Kumar RAMPHUL against Shyama RAMPARSAD** of the hereinunder described property, viz:- A portion of land situate in the District Flacq place called Centre de Flacq, Boulet Rouge, (being Lot No. 34), of the extent of 360m<sup>2</sup> - (PIN - 1406160390), and duly registered and transcribed TV201505/000919, and which is bounded as follows:- Vers le Nord-Est, par la portion no 33, sur vingt cinq mètres (25.00m); Vers le Sud-Est, par une réserve de deux mètres (2.00m) de large sur laquelle cette portion de terre aura un droit de passage pour accéder à un chemin commun de six mètres (6.00m) de large, sur quatorze mètres quarante centimètres (14.40m); Vers le Sud-Ouest, par la portion No. 35, sur vingt cinq mètres (25.00m); Vers le Nord-Ouest, par le Morcellement Boulet Rouge, Phase I (ref. MHL/M/13141 en date du 16/07/07), sur quatorze mètres quarante centimètres (14.40m). There exists a one storey concrete residential building on the said portion of land which is occupied by the Respondent. **Mr. Kiran Kumar RAMPHUL and Mrs. Shyama RAMPARSAD** each owns 50% of the undivided rights of the said immovable property and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall be debarred from such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 13<sup>th</sup> day of May 2025

**Me. Pazany Thandarayen**

Of 2<sup>nd</sup> floor, 303-305, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

## NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that AT YOUR DOOR HOME SERVICES LTD represented by Mrs. Marie Lucinda Genevieve will apply to the Municipal Council of Curepipe for a Building and Land Use Permit for the conversion of existing ground floor into a residential care activities for the elderly and disabled at Hazareesing Lane, Mesnil Castel Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 16 May 2025

## SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 13<sup>th</sup> day of May 2025, has been filed in the Master's Office of the Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at the New Supreme Building, Edith Cavell St, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the clauses and conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of 1.- Sandhiya BEEHARRY also called Sandhiya MEETUN and 2.- Bharati BEEHARRY also called Bharati BEERSING, against Nirmala BUNDUN also called Nirmala BEEHARRY, residing at Kashmir Road, Goodlands**, of the following described immoveable property viz:- Lot No. 2, une portion de terrain de la contenance de cent soixante-quatre mètres carrés et vingt centimètres (164.20m<sup>2</sup>) située au quartier de La Rivière Du Rempart lieu-dit Goodlands et bornée, dans son ensemble d'après le rapport de l'arpenteur Z.AK Beegun en date du 24 Mai 2001 enregistrée au reg LS 43 No 831 dans les abornements suivant:- Du premier côté, par "Bois Rouge Road", une réserve d'un mètre cinquante centimètres (1,50 m) de large, sur neuf mètres un centimètre (9,01 m); Du deuxième côté, par le premier lot décrit au dit rapport, sur seize mètres soixante-deux centimètres (16,62 m); Du troisième côté, par le terrain appartenant à Mons. Georges Régis Labonté, sur dix mètres cinquante-huit centimètres (10,58 m); et du quatrième et dernière cote, par le terrain appartenant à Hurrydeo Ramphul sur seize mètres soixante-neuf centimètres (16,69 m). The whole morefully described in title deed transcribed in TV 4675 No. 47. There exists on the said plot of land of cent soixante-quatre mètres carrés et vingt centimètres (164.20m<sup>2</sup>) a residential concrete house thereon of the extent of 1000sq feet approximately, comprised of two bedrooms, lounge, dining room, toilet and bathroom together with water and electricity supply and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **NOW TAKE NOTICE** that you are hereby required, called upon and summoned to examine the said memorandum of charges and to make thereon such observation and objection as you may deem fit and proper within the delay prescribed by law. **NOW TAKE FURTHER NOTICE** that in terms of Article 813-13 of the Civil Code any co-owner (indivisaire) of the said immoveable property can substitute himself or herself to the purchaser or purchasers within ONE MONTH from the date of adjudication by a declaration made at the Registry of the above Court. Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 14<sup>th</sup> day of May 2025.

**Me. Kaviraj BOKHOREE**

Of Ground Floor St James Court, G08, St Denis Street, Port Louis.

**Attorney in charge of the sale.**

## NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, Mr. Ragiv Purdasy will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for Conversion of an existing Ground+One Storey building into Tourist Residences (10-bedrooms) and construction of a building for reception and dining area at Sandokhan Street, Reunion Maurel, Petit Raffray.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated –15<sup>th</sup> day of May, 2025.

## SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 12<sup>th</sup> day of June 2025 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at the New Supreme Building, Edith Cavell St, Port Louis, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Harilall Mr RAMJEEAWON against Sita RAMJEEAWON residing at Royal Road, Union Vale, Trois Boutiques** of the following immovable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:**- A portion of freehold land of an extent of 214.81 msq or 5.09 Perches situate in the District of Grand Port, lieudit Plaine Magnien, and morefully described in a survey report drawn by Sworn Land Surveyor Mr L. M. Dumazel, Sworn Land Surveyor, on 07/12/1990, and registered in Reg L.S 27 No. 742 as follows:- Au Nord par Sir Burrenchowbay Road, sur neuf mètres et soixante dix centimètres (9.70 m), - A l'Est, par Mons. M. S. Venkatasamy, sur vingt deux mètres et un centimetre (22.01 m), - Au Sud par le lot No. 1, sur neuf mètres et soixante dix centimètres (9.70 m), - Et à l'Ouest, par un accès de deux mètres quarante quatre centimètres de large sur vingt deux mètres et trente centimètres (22.30m). There exists on the said portion of land a single level house made of reinforced concrete frame structures, concrete blocks rendered and painted under reinforced slab roof of 130 msq. The house is fitted with water and electricity supplies. The whole morefully described in the deed transcribed in TV202212/000094 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of May 2025.

**Me. Deeya MOHABEER**

of Suite 605, Level 6, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis.

**Attorney in charge of the sale**

# Israël «agresse» les Palestiniens, dit la ministre fédérale des Affaires étrangères

**La nouvelle cheffe de la diplomatie canadienne, Anita Anand, a accusé Israël d'« agresser » les Palestiniens et averti que la patience du Canada n'est pas illimitée alors que l'État hébreu empêche l'approvisionnement en eau et en nourriture à Gaza depuis plus de deux mois.**

Plus de 50 000 personnes sont mortes à la suite de l'agression contre les Palestiniens et les Gazaouis en Palestine », a-t-elle déclaré, mercredi, aux journalistes en se rendant à la première réunion du nouveau conseil des ministres de Mark Carney.

L'opération militaire israélienne a commencé après que des militants du Hamas ont tué 1200 personnes lors d'une attaque en Israël en 2023. Dans sa réplique, l'armée israélienne a tué plus de 52 928 Palestiniens, selon le ministère de la Santé de Gaza. Et près de 3000 personnes ont été tuées depuis qu'Israël a rompu le cessez-le-feu le 18 mars.

L'offensive israélienne a détruit de vastes pans du paysage urbain de Gaza et déplacé 90 % de la population, souvent à plusieurs reprises.

Jusqu'à présent, Mark Carney a

rarement commenté la situation en Palestine. Durant la campagne électorale, le chef libéral a affirmé qu'il ne reconnaîtrait pas l'État de Palestine à court terme, tout en soutenant une solution à deux États. Il a également refusé de trancher à savoir s'il considère que ce qui se passe sur le territoire constitue un génocide.

## La faim comme arme de guerre

Mme Anand, tout juste nommée mardi ministre des Affaires étrangères, s'est également insurgée du présent blocus israélien de l'aide humanitaire alors que des experts internationaux en sécurité alimentaire avertissent qu'un million de Palestiniens risquent la famine si Israël n'y met pas un terme, tout comme à son offensive.

« Nous ne pouvons pas tolérer que la nourriture continue d'être utilisée comme un outil politique », a-t-elle déclaré.

## C'est une honte

Mme Anand reprenait alors le vocabulaire employé près de trois semaines plus tôt par le premier ministre Carney après que le Programme alimentaire mondial des Nations unies a annoncé que ses réserves de nourriture à Gaza sont épuisées en raison du blocus.

Le président français, Emmanuel Macron, mardi soir, avait qualifié de honteux le comportement du premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou.

« Il n'y a pas d'eau. Il n'y a pas de médicaments. On ne peut plus sortir les blessés. Les docteurs ne peuvent plus y aller. Ce qu'il fait, c'est une honte ! C'est une honte ! », a-t-il dit.

Benjamin Nétanyahou a quant à lui déclaré qu'il n'y avait « aucune situation » où il mettrait fin à l'offensive israélienne dans le territoire palestinien avant la défaite du Hamas.

Encore mercredi, des frappes aériennes israéliennes ont touché le nord et le sud de Gaza mercredi, tuant au moins 80 personnes, dont près de deux douzaines d'enfants, selon les hôpitaux et les responsables de la santé locaux.

Ces frappes sont survenues après la libération lundi par le Hamas d'un otage israélo-américain, un geste que certains pensaient pouvoir servir à jeter les bases d'un cessez-le-feu alors que le président américain, Donald Trump, se rendait en Arabie saoudite pour une visite de plusieurs jours dans les pays du Golfe.

## IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Family Division)

In the matter of:-

Marie Lore Geraldine COLLET (born MARQUET)

PETITIONER (W)

v/s

Jean Claude COLLET

RESPONDENT (H)

### NOTICE OF TRIAL

In compliance with an order made on the 30/12/2024 by Her Ladyship, the Honourable, Mrs G. JUGESSUR-MANNA, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

**TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said matter has now been fixed for MERITS on the Wednesday the 18<sup>th</sup> day of June 2025 at 10.00 hrs, before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any, as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

**WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 12<sup>th</sup> day of May 2025.

Me. Janervy RAMKALAWON

Of 1104, 11<sup>th</sup> floor Sterling Tower, 14, Poudrière St, Port Louis.  
Attorney for the Petitioner.

## SALE BY LEVY

LEVY MOC 98/2020

Notice is hereby given that on Thursday the 12<sup>th</sup> of June 2025 at 13.30hrs shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius situated at Courtroom No.23, 2<sup>nd</sup> Floor, New Supreme Court Building, corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of:

**SBM Bank (Mauritius) Ltd (formerly known as STATE BANK OF MAURITIUS LTD)**, represented by its General Manager, of State Bank Tower, 1 Queen Elizabeth II Avenue, Port Louis.

Seizing Creditor

v/s

Mr. Elam LALLMAHOMED, residing at No.1 Avenue Lahausse, Beau Sejour, Quatre Bornes.

Seizing Debtor

of the following immovable property:

Une portion de terrain située au quartier de la Rivière Noire lieu dit Flic en Flac, de la contenance de six cent douze mètres carrés (612m<sup>2</sup>) étant le lot No.191 de la subdivision, bornée d'après un procès verbal de description avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Coomar RAGOOG, arpenteur juré, le 23/01/1987, enregistré au Reg.LS 23 No.7928, comme suit :

**Au Nord Est**, par le Lot No.190 du présent morcellement sur 39m79 (trente neuf mètres et soixante dix neuf centimètres);

**Au Sud Est**, par 'THE MEDINE SUGAR ESTATES COMPANY LIMITED' (Propriété Palmyre TV 555 No.32) sur 16m29 (seize mètres et vingt neuf centimètres);

**Au Sud Est**, par le Lot No.192 du présent morcellement sur 36m75 (trente six mètres et soixante quinze centimètres),

**Et au Nord Ouest**, par les réserves de 1m83 (un mètre et quatre vingt trois centimètres) de large longeant un chemin commun projeté de 4m88 (quatre mètres et quatre vingt huit centimètres) de large sur lesquelles le présent lot aura le droit de passage sur 16m00 (seize mètres).

Together with all buildings existing on the said portion of land or which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve.

The whole as morefully described in an authentic deed drawn up by and executed before Me. Joseph Ignace Pierre AVRILLON, Notary, on 12/09/1988 and 14/10/1988, duly registered and transcribed in Vol.TV1882 No.109.

There exists on the above-described property a concrete building under slab provided with water and electricity supplies.

The property bears the Parcel Identification Number (**PIN**) **1905050317**.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their right before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 12/05/2025.

Sivakumaren MARDEMOOTOO

Dentons Mauritius LLP

Les Jamalacs Building, Vieux Conseil Street (opp. Port Louis Theatre), Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

## IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Family Division)

In the matter of:

Veediaduth JEEWAHEER

PETITIONER (H)

v/s

Tohiny Odile JEEWAHEER (born RAZAFIARIZAY)

RESPONDENT (W)

### NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on the 25/03/2025, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

**TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said petition is coming for PRESENTATION ANEW on Wednesday the 03<sup>rd</sup> September 2025 at 9.30 a.m., before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear on the day and hour aforesaid on the floor of the above Court, to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

**WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 12<sup>th</sup> day of May 2025.

Me. M. I. DAUHOO

of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.

Attorney for the Petitioner

## IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Family Division)

In the matter of:

FD 1102/25(P)

Désiré Gaëtan INASSEE

PETITIONER (H)

v/s

Liping INASSEE (born GUO)

RESPONDENT (W)

### NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on the 06/05/2025, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

**TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said petition is coming for PRESENTATION on Tuesday the 22<sup>nd</sup> day of July 2025 at 9.30 a.m., before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear on the day and hour aforesaid on the floor of the above Court, to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

**WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of May 2025.

Me. Damee Hilda YERRIAH

Of Suite 510, 4<sup>th</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney for the Petitioner instructing Gayle M. J. Yerriah of Counsel.

## Taiwo Awoniyi opéré en urgence et placé dans un coma artificiel après avoir heurté un poteau

**Victime d'un violent choc avec le poteau droit but de Leicester, dimanche dernier en Premier League, Taiwo Awoniyi a dû être opéré en urgence et a été placé dans un coma artificiel.**

L'attaquant de Nottingham Taiwo Awoniyi a été placé dans un coma artificiel pour faciliter son rétablissement après son opération d'urgence aux abdominaux, a indiqué mardi l'agence de presse britannique PA. Le Nigérian de 27 ans s'est blessé dimanche face à Leicester en Premier League.

Awoniyi, passé par la Jupiler Pro League à Mouscron (47 matchs, 21 buts, 8 assists) et à La Gantoise (22 matchs, 3 buts), est violemment entré en collision avec le poteau

mais n'a pas été immédiatement remplacé, provoquant la colère du propriétaire du club Evangelos Marinakis après la rencontre. Le Grec avait ensuite exposé sur Instagram être "frustré au sujet de la blessure de Taiwo et de la mauvaise décision du staff médical au sujet de la capacité de Taiwo à poursuivre la rencontre".

Nottingham avait annoncé mardi, que le joueur avait finalement été opéré en urgence suite à une blessure aux abdominaux, puis qu'il se "rétablissait bien".

Forest est 7e de Premier League (62 points) à deux journées de la fin du championnat. Les joueurs de Nuno Espírito Santo doivent encore affronter West Ham dimanche puis Chelsea le 25 mai.



## Le Bayern fête le titre avec la manière et dit adieu à Thomas Müller

Vincent Kompany et le Bayern Munich ont confirmé le gain du titre en Allemagne par une victoire 2-0 face au Borussia Monchengladbach samedi soir dans le cadre de la 33e journée de Bundesliga. Pour sa dernière rencontre à domicile, Thomas Müller a fait ses adieux au public bavarois.

Le moment charnière de la rencontre a eu lieu en fin de rencontre lorsque Vincent Kompany a décidé de remplacer

Thomas Müller par Serge Gnabry (84e).

Müller, pour son 750e match en carrière pour le Bayern Munich, après 17 ans en Bundesliga, a dit adieu au public bavarois et a été ovationné par l'Allianz Arena.

Juste avant le temps additionnel, Olise a ajouté un deuxième but au total bavarois, après une superbe passe de Leroy Sané (90e). Au classement, le Bayern, champion, a désormais 79 points. Monchengladbach est 9e, avec 45 unités, et ne disputera pas de football européen la saison prochaine.

## Mohamed Salah élu joueur de la saison 2024-25 de Premier League par la presse et égale le record de Thierry Henry



Mohamed Salah a été élu vendredi, meilleur joueur de la saison 2024-25 de Premier League par la presse anglaise. L'Égyptien, vainqueur de son deuxième titre de champion d'Angleterre avec les Reds et qui égale ainsi le record de Thierry Henry, a devancé Virgil van Dijk, Alexander Isak et Declan Rice. De son côté, l'attaquante d'Arsenal Alessia Russo a également été récompensée.

Mohamed Salah a été désigné vendredi meilleur joueur de la saison en Angleterre par les journalistes anglais, qui ont consacré également l'attaquante d'Arsenal Alessia Russo.

L'Égyptien, déjà sacré à l'issue des saisons 2017-2018 et 2021-2022, égale ainsi le record de Thierry Henry, trois fois élu joueur de l'année en Angleterre avec Arsenal. Avec 28 buts et 18 passes décisives en Premier League cette saison, il a été l'un des principaux artisans du 20e titre de champion des Reds.

L'ex-joueur de Chelsea a récolté près de

90 % des votes et devancé son coéquipier Virgil van Dijk, l'attaquant de Newcastle Alexander Isak et le milieu de terrain d'Arsenal Declan Rice. Âgé de 32 ans, Mohamed Salah a récemment mis fin aux spéculations concernant son avenir en signant un nouveau contrat de deux ans, le liant à Liverpool jusqu'en 2027.

### Russo devance Shaw

Chez les femmes, Alessia Russo est devenue la deuxième joueuse d'Arsenal à remporter le prix, devançant l'ancienne lauréate, l'attaquante de Manchester City Khadija Shaw. Elle a inscrit cette saison 24 buts (en 46 matches), dont la moitié en championnat et huit en ligue des Champions, dont elle doit disputer la finale le 24 mai contre le FC Barcelone.

Victorieuse de la Cup avec Arsenal l'an passé, Russo, 25 ans, a remporté l'Euro 2022 avec l'Angleterre et disputé la finale de la Coupe du monde 2023. Elle n'a en revanche jamais été championne d'Angleterre, le titre étant monopolisé depuis six saisons par Chelsea.

### FÉMININ

Angleterre

## Alessia Russo élue joueuse l'année

Alessia Russo est devenue la deuxième joueuse d'Arsenal à remporter le prix, devançant l'ancienne lauréate, l'attaquante de Manchester City Khadija Shaw, selon l'AFP.

Elle a inscrit cette saison 24 buts (en 46 matches), dont la moitié en championnat et huit en ligue des Champions, dont elle doit disputer la finale le 24 mai contre le FC Barcelone.

Victorieuse de la Cup avec Arsenal l'an passé, Russo, 25 ans, a remporté l'Euro-2022 avec l'Angleterre et disputé la finale de la Coupe du monde 2023. Elle n'a en revanche jamais été championne d'Angleterre, le titre étant monopolisé depuis six saisons par Chelsea.



## Barcelone discute avec l'agent de Rashford

Le FC Barcelone serait en pourparlers avec l'entourage de Marcus Rashford en vue d'un transfert. L'attaquant anglais, actuellement prêté à Aston Villa, a fait un choix stratégique en changeant d'agent, ce qui rouvre la porte à un départ vers la Catalogne.

C'est ce que rapporte l'édition de jeudi de *Mundo Deportivo*. L'attaquant anglais évolue actuellement en prêt à Aston Villa, et le club de Birmingham dispose d'une option d'achat. On ignore encore si cette clause sera activée, mais Rashford ne semble en tout cas plus avoir d'avenir à Manchester United. C'est pourquoi il a fait appel à Pini Zahavi comme nouveau représentant.

Zahavi est un agent influent qui entre-

tient d'excellentes relations avec le FC Barcelone. Il représente notamment Robert Lewandowski et l'entraîneur Hansi Flick. Rashford souhaite ardemment rejoindre le Barça. Le transfert avait déjà failli se concrétiser l'hiver dernier, mais divers facteurs ont empêché l'opération. L'international anglais s'est désormais de nouveau proposé au club catalan, et des discussions seraient en cours.

### Rashford en prêt

Si le transfert du joueur de 27 ans vers Barcelone se réalise, il s'agira probablement d'un prêt. En vue de la Coupe du Monde 2026 avec l'équipe d'Angleterre, Rashford espère avant tout un départ vers l'Espagne et un maximum de temps de jeu au Barça.



Une qualification historique en finale de Ligue des Champions et qui rapporte très gros. En battant Arsenal hier en demi-finale retour de C1, le PSG s'est offert un

nouveau chèque de 18,5 M€. Surtout, celui-ci vient s'ajouter à tous les autres depuis le début de la compétition.

## Eintracht Francfort : Hugo Ekitike dans le viseur de Manchester City

Auteur de 22 buts et 11 passes décisives en 46 matches toutes compétitions confondues depuis le début de la saison, Hugo Ekitike brille de mille feux sous le maillot de l'Eintracht Francfort.

Un rendement impressionnant qui attise logiquement les convoitises à quelques semaines de l'ouverture du mercato estival. Dans cette optique, Liverpool, Arsenal, Manchester United et Chelsea ont mani-

festé un intérêt. Mais ce n'est pas tout.

Selon les dernières informations de BILD, Manchester City est également intéressé. Si le média allemand précise qu'aucun échange n'a encore eu lieu entre la formation mancunienne et l'ancien joueur du PSG, les choses pourraient s'accélérer après la Coupe du monde des clubs. Reste désormais à savoir si les Aigles parviendront à conserver leur attaquant, ciblé par de nombreux cadors de Premier League...



## CRICKET

## L'une des plus grandes stars du sport au monde, aussi grande que Messi et Ronaldo, annonce sa retraite

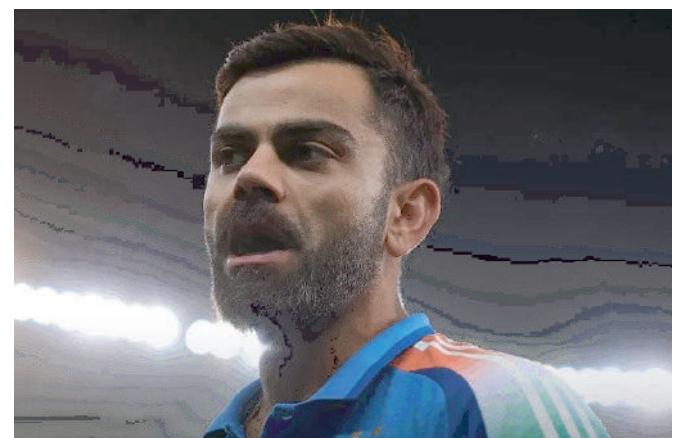
Virat Kohli a été largement considéré comme le joueur de cricket le plus célèbre au monde, et la plus grande célébrité de ce sport, l'un des plus populaires dans les pays du Commonwealth comme l'Inde, d'où Kohli est originaire. Le 12 mai, Kohli a choqué ses millions de fans (il est le troisième sportif le plus suivi au monde, seulement derrière Messi et Ronaldo) en annonçant sa retraite du Test cricket, à l'âge de 36 ans. Compte tenu de son âge et de sa forme, certains fans n'ont pas apprécié....

"Honnetement, je n'ai jamais imaginé le voyage dans lequel ce format m'emmènerait. Il m'a testé, m'a façonné et m'a enseigné des leçons que je porterai toute ma vie", a déclaré Kohli sur un post Instagram qui compte plus de 10 millions de likes. "Ce n'est pas facile - mais je me sens bien. Je lui ai donné tout ce que j'avais, et elle m'a rendu tellement plus que ce que j'aurais pu espérer". Kohli a tiré sa révérence après 123 tests (matchs) pour l'Inde, marquant 9 230 runs.

Virat Kohli, responsable du maintien de la pertinence du test cricket ?

La popularité de Kohli a été une poussée essentielle pour le cricket dans le monde entier, et est en partie responsable du retour du cricket aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028. En dehors des quelques pays où l'on joue au cricket - et plus particulièrement au Test cricket - (Royaume-Uni, Asie du Sud et Océanie), il est difficile de comprendre à quel point Kohli est une star, en particulier pour le Test cricket, la forme de cricket la plus "traditionnelle", qui perd du terrain au profit d'autres variantes de cricket plus courtes.

Le test cricket n'est joué qu'au niveau international (pas de clubs ni de franchises) par seulement 12 équipes dans le monde, toutes membres de l'International Cricket Council (ICC). Kohli jouait depuis 2008 dans l'équipe nationale indienne de cricket. Contrairement au Test cricket, la populaire Indian Premier League (actuellement interrompue en raison des tensions avec le Pakistan) est un Twenty20, un format raccourci du sport.



Stephan Shemilt, journaliste de cricket à la BBC, considère Kohli "sans exagération, le facteur le plus important dans le maintien de la pertinence du format le plus long alors qu'il aurait pu autrement être complètement avalé par les ligues T20". Pendant ce temps, Reuters estime que Kohli laissera "un vide qui sera difficile à combler".

## Ligue des Champions Le PSG va toucher un immense pactole

Le club de la capitale avait déjà touché 18,62 M€ de prime de participation, 17,57 M€ pour le premier tour et son classement en phase de championnat, plus 11 M€ grâce à sa qualification en 8es de finale, 12,5 M€ pour les quarts et 15 M€ pour le dernier carré. Vous l'avez compris, les revenus sont considérables.

Au total et rien que pour ses résultats dans cette Ligue des Champions, c'est 93,19 M€ d'assurés mais c'est loin d'être terminé. Selon L'Equipe, l'UEFA va reverser aux Franciliens 34 M€ de droits TV et de marketing, et 11 autres millions d'euros pour

le coefficient UEFA des 10 dernières années. C'est donc au minimum 138,19 M€ qui vont tomber dans les caisses en fin de saison, auxquels pourront encore s'ajouter 6,5 M€ en cas de victoire contre l'Inter et 4 M€ de prime de participation à la Super Coupe d'Europe.

Ces chiffres déjà faramineux ne prennent même pas en compte les revenus liés à la billetterie.

La réception d'Arsenal a par exemple rapporté 12 M€ au club français. En comparaison aux droits TV de la Ligue 1, le PSG ne touche "que" 22 M€.